

Communiqué de presse « dé-métropolisation » en Aveyron

La dé-métropolisation des services de Bercy annoncée à grands coups de communication par le Ministre Gérald Darmanin devient aujourd'hui un peu plus précise au gré du bon vouloir des annonces de notre Directeur Général Jérôme Fournel. Ce dernier, a consenti de révéler la nature des services ou des missions implantés dans les 50 premières villes candidates. Au fil des jours se dessine le vrai visage de cette restructuration d'ampleur qui s'inscrit dans le cadre général d'un nouveau réseau national d'éloignement.

La dé-métropolisation a en effet considérablement changé de nature depuis l'annonce initiale. Si le principe du transfert de 2500 emplois de la DGFIP des métropoles vers les villes moyennes ou petites demeure, les nouvelles modalités sont radicalement différentes, voire opposées à celles d'abord envisagées par le Ministre. Aucun service de l'administration centrale n'est aujourd'hui concerné alors qu'ils étaient censés constituer les principaux bataillons de ce nouvel exode administratif. Les services déconcentrés des Directions Départementales et Régionales sont donc les seuls mis à contribution.

Concernant le département de l'Aveyron, la commune de Decazeville accueillera début 2022 un service d'accueil à distance des contribuables professionnels calibré entre 30 et 35 emplois. Ce qui veut dire : un service de contact téléphonique réalisant exclusivement des missions de *back office*, sans contact physique avec les usagers professionnels. Par ailleurs, n'en déplaise à Monsieur le Maire, ce nouveau service ne sera pas exclusivement constitué par des apports extérieurs. Certains agents déjà en poste dans des services de même nature ont, selon le Directeur Général, vocation à les rejoindre... gageons que les collègues des Services des Impôts des Entreprises (SIE) dont les emplois seront supprimés seront incités à rejoindre le centre de contact pour les professionnels...

Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition à la dé-métropolisation déclinée par la DGFIP ! Elle constitue une mauvaise réponse à l'aspiration légitime de la population à voir renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire. Aux antipodes de la politique poursuivie par la DGFIP dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et de la dé-métropolisation, nous demeurons attachés à la présence, sur l'ensemble du territoire, d'un service public de proximité de qualité, seul à même de véritablement répondre aux besoins de la population.

Pour rappel la commune de Decazeville a déjà perdu le Service des Impôts des Entreprises transféré à Rodez et perdra le Service des Impôts des Particuliers au 01/01/2021 !